

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉVENEMENT « CONCOURS Mini »

Le présent Règlement édicte les conditions particulières, ainsi que les modalités pratiques spécifiques applicables à l'événement « concours Mini ». Pour le surplus, il est renvoyé au « *Règlement Général des Concours de la Société* ». Ce règlement fait partie intégrante des conditions applicables aux concours et est disponible sur le site web www.casinodespa.be.

La participation au présent concours présuppose la prise de connaissance ainsi que l'acceptation complète et sans réserve du présent Règlement particulier et du Règlement Général des Concours. Toute revendication ou contestation postérieure à la participation du joueur sur les éléments de ceux-ci ne seront pas acceptées.

A. Nom de l'événement :

Concours Mini (ci-après le « Concours »).

B. Organisateur :

La société anonyme CASINO DE SPA, ayant son siège social à 4900 Spa, rue Royale 4, enregistré à la BCE sous le numéro 0440 077 617 (ci-après l' « Organisateur »).

C. Durée du Concours :

Du 01/01/2024 au 29/03/2024, le concours prendra place au sein du Casino de Spa et prendra fin lors d'une soirée de clôture le 29/03/2024.

D. Lieu du Concours :

L'événement prendra place au sein du Casino de Spa, établissement de Classe I.

E. Limites territoriales :

CASINO DE SPA sis à 4900 Spa, rue Royale, 4, établissement de classe I

F. Conditions de participations :

- Inscription au programme de fidélité du Casino de Spa valable et conforme ;
- Remplir les conditions d'accès légales à un établissement de classe I en Belgique
- Présence obligatoire du participant au sein du Casino lors des tirages au sort (1) et (2);
- Bulletin de participation à compléter de façon correcte et complète par le participant (données personnelles, informations demandées, ...);
- Posséder un ou plusieurs tickets de qualification

G. Déroulement du Concours :

La participation à l'événement implique une présence obligatoire du participant au sein du Casino de Spa le jour de la soirée de clôture (29/03/2024). Pour le concours, le client recevra une carte de participation à l'accueil de l'établissement dès sa première entrée à partir de 01/01/2024. Cette carte de participation permettra aux clients de collecter des timbres de qualifications durant la période de qualification (1/01/2024 au 28/03/2024).

Les coordonnées du client devront être indiquées clairement et lisiblement sur la carte de participation à l'endroit indiqué. Le participant accepte que ses données soient utilisées à des fins marketing.

1. Comment collecter les timbres de participation ?

Le joueur aura la possibilité de cumuler un maximum de timbre de différentes manières :

- 1 timbre pour chaque entrée journalière au Casino

Chaque client collectera ce ticket à l'entrée via la borne d'accueil et l'échangera contre son timbre journalier auprès d'un des membres du personnel.



- 5 timbres supplémentaires pour les gagnants de la fève lors de la galette des rois du 07/01/2024.
- 1 timbre pour chaque menu deux services (entrée/plat ou plat/dessert) au grill du Casino.
- 2 timbres supplémentaires par personne pour toute personne qui participera aux soirées à thème du Grill du Casino (à savoir : choucroute du nouvel an et soirée savoyarde).
- Des timbres seront distribués aux membres *platinum* et *diamond* (Statut S Club) durant la période de qualification via les écrans DRGT des machines à sous (2 timbres/pp).
- Des timbres seront ajoutés aux gains des concours hebdomadaires du Casino de Spa¹
- ...

L'Organisateur se réserve le droit d'ajouter, de retirer ou de modifier les modalités permettant de collecter des timbres de qualification.

Seules les personnes de plus de 21 ans remplissant les conditions d'accès légaux au Casino, établissement de classe I, auront l'opportunité de collecter les timbres de qualification.

Les timbres de qualification seront collés exclusivement par les membres du personnel du Casino de Spa sur les cartes d'épargne.

2. Soirée finale

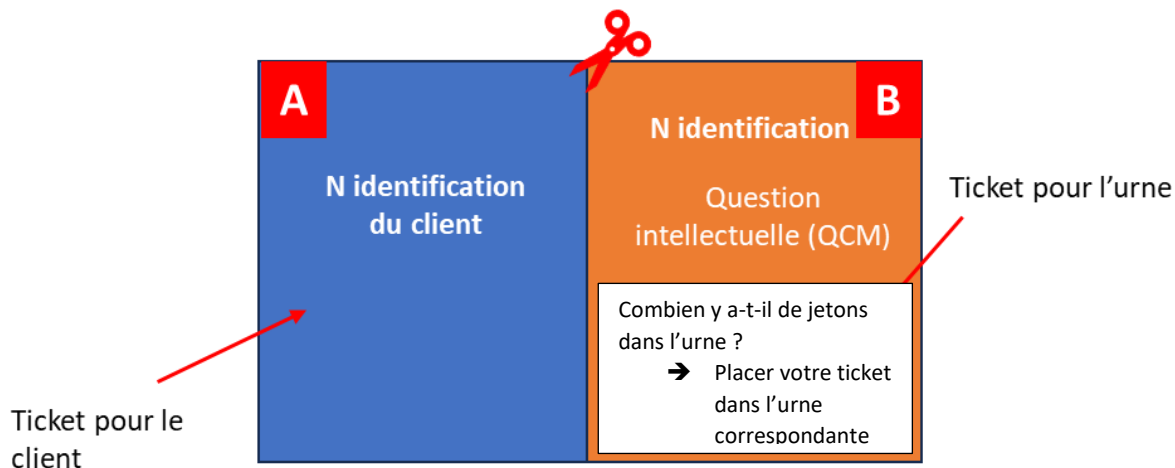
¹ Lors du Concours du vendredi nommée carte ou pas cap, des timbres seront distribués en plus du montant gagné lors du jeu. A savoir : un timbre à partir d'un montant gagné de 40€.

Lors du Concours du mercredi nommée « Ping pong challenge », des timbres seront ajoutés au montant gagné pour certaines des boules numérotées.

Date : 29/03/2024

Lors de la soirée finale, les joueurs ayant validé et cumulé leurs timbres sur la carte de participation se verront remettre, sur présentation de celle-ci, le nombre de tickets de participation correspondants au nombre de timbres reçus durant la période de qualification. Un timbre = Un ticket de participation.

Les tickets de participation finaux se présenteront sous la forme suivante :



Dans le but de mobiliser et les compétences et aptitudes intellectuelles/physiques des participants, chacun d'entre eux devra répondre à une question de culture générale qui se présentera sous la forme d'un QCM. Pour le Concours Mini, la question sera :

En quelle année la marque de voiture Mini a-t-elle été créée ?

- 2002
- 1969 (bonne réponse)
- 2015

En cas de bonne réponse du participant, ce dernier pourra accéder à la seconde étape du concours.

La seconde étape consiste à estimer le nombre de jetons de poker qui se trouve dans une urne exposée au sein de l'établissement. Pour se faire, le client devra, dans un premier temps, estimer la fourchette dans laquelle la bonne réponse se trouve.

Dix urnes opaques représentant chacune des fourchettes exclusives de réponses seront présentes au sein de l'établissement. Le client devra mettre la partie B de son ticket de participation dans l'urne de son choix en fonction de sa réponse personnelle.

A minuit, les dix urnes seront scellées et plus aucun ticket ne pourra être déposé. L'Organisateur, après avoir déterminé l'urne dans laquelle la bonne réponse se trouve, y sélectionnera au hasard vingt participants pour le concours final.

Ces vingt participants auront alors une minute pour estimer le nombre EXACT de jetons dans cette même urne. Leur réponse personnelle devra être inscrite sur une feuille face cachée. A la fin du temps imparti, les vingt réponses seront dévoilées en même temps.

Un classement sera établi du plus loin au plus proche de la réponse réelle.

Les dix personnes les plus éloignées de la réponse seront définitivement éliminées. Les dix participants restants se verront attribuer les dix cadeaux (listés ci-après) dans l'ordre pré-défini.

Quid en cas d'égalité :

- Toute personne ayant dépassé la réponse réelle perdra l'égalité
- En cas de réponse identique, nous ferons un concours similaire au précédent en demandant combien il y a de jetons ROSE de 1000 points dans l'urne.
Réponse correcte : 95

Le participant pourra obtenir plusieurs cartes de participation s'il remplit ses cartes de participation. Le Casino de Spa décline toute responsabilité dans le cas où le(s) ticket(s) sera(en)t placé(s) dans la mauvaise urne ou en cas de perte de la carte de participation. En cas d'erreur, il ne sera donc pas possible de récupérer les tickets placés dans la mauvaise urne, les urnes étant scellées durant toute la soirée.

3. Liste des gains

Tirage	Lots	Valeur
1	Mini Cooper	29.000,00 €
2	IPhone 15	757,50 €
3	Playstation portable	399,00 €
4	Télévision	399,00 €
5	350 €	350,00 €
6	Machine à café	200,00 €
7	200 €	200,00 €
8	Carte cadeau Mediamarkt	150,00 €
	150 €	150,00 €
10	Coffret Rituals	40,00 €

4. Attribution des prix

Les prix seront attribués au(x) gagnant(s) et retirés directement sur le lieu du Concours. Les lots ne peuvent être ni repris, ni échangés.

1- Protections des données à caractère personnel :

Les données personnelles des participants communiquées à l'Organisateur dans le cadre du Concours sont traitées par l'Organisateur à des fins de marketing (marketing relatif à l'offre de nouveaux jeux et paris en ligne, en ce compris l'envoi de SMS, appels téléphoniques, newsletters papier ou électroniques).

L'Organisateur consacre le plus grand soin à la protection des données à caractère personnel que les participants lui communiquent. Par leur participation au Concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et consentir aux conditions et modalités de traitement des données personnelles définies dans la Privacy Policy disponible à l'adresse suivante :

<https://casinodespa.be/privacy-policy/>

Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement aux conditions et selon les modalités définies dans ladite Privacy Policy. Ces données seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing"). Tout participant peut prendre connaissance des données le concernant et les faire rectifier. Il peut, à sa demande et gratuitement, s'opposer au traitement des données le concernant par l'Organisateur.

Toute demande relative aux traitements, à la protection des données personnelles et à l'exercice des droits y relativement, est à envoyer à l'adresse : privacy@casinodespa.be. L'intéressé devra joindre à sa demande dérivant la teneur exacte du droit qu'il souhaite exercer, ses coordonnées et son /adresse ainsi qu'une copie lisible de sa carte d'identité ou de son passeport.